



## Procès-verbal

### Bureau Directeur du 25 janvier 2016

Présents : DELPLANQUE Joël, BETTENFELD Jacques, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MOCKA-RENIER Jocelyne, MYARO Nodjialem, SCARSI Claude, VILLEPREUX Brigitte.

Invités : BANA Philippe, JACQUET Michel, PRADIER Grégory.

Excusés : BERNAT-SALLES Philippe, PECQUEUX-ROLAND Véronique.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël, la séance est ouverte à 17h30 depuis le siège de la FFHB à Gentilly (Raspail). Elle se tient sous forme de visioconférence et conférence téléphonique.

Philippe BANA fait part au Bureau Directeur de la formule du deuxième tour des championnats d'Europe masculin et des conditions pour que la France accède aux demies finales.

Alain JOURDAN fait un retour au Bureau directeur du déroulement du 1<sup>er</sup> CPC de la zone Nord-Ouest, qui s'est tenu les 23 et 24 janvier 2016 au Mans principalement sur la réforme territoriale. Il pointe les premières positions et inquiétudes qui émergent à travers la place et le rôle des comités dans les nouvelles organisations fédérales. Il pense utile d'attendre les trois prochains séminaires pour avoir une vue d'ensemble et faire une synthèse plus objective. Jean-Pierre FEUILLAN complète ces informations en développant les questions relatives aux finances et aux déclinaisons des partenariats fédéraux localement. Il informe également le Bureau directeur de la blessure de Marie-Christine BIOJOUT. Les membres du Bureau directeur lui adressent leurs vœux de bon rétablissement.

Jacques BETTENFELD évoque lui aussi les ressentis des comités départementaux.

Joël DELPLANQUE rappelle qu'il y aura un accompagnement financier à cette réforme.

Joël DELPLANQUE fait un retour des différents rendez-vous qu'il a eu au sujet de l'équipe de France féminine, avec la capitaine et avec l'entraîneur de cette équipe, en présence du DTN et après avoir consulté Jacques BETTENFELD, vice-président délégué. Il explique également le courrier qu'il avait adressé à toutes les joueuses en soutien à l'entraîneur. Il fait part des retours reçus, des problématiques antérieures au Mondial 2015 qui se sont révélées et de ses démarches entreprises en conséquence.

Joël DELPLANQUE relate en synthèse ce qu'il en ressort de tous ces entretiens et fait part de sa décision de ne pas maintenir Alain PORTES à la tête de l'équipe de France féminine.

Joël DELPLANQUE précise qu'après vérifications, les rumeurs à propos d'Alain PORTES sont infondées. Par contre, il indique que la relation entre le staff et les joueuses se sont dégradées dans des conditions telles que le minimum de confiance pour passer le Tournoi de qualification olympique et de bons Jeux olympiques n'étaient plus réunis.

Pour faire face à la situation actuelle et trouver une solution immédiate, Joël DELPLANQUE a demandé à Olivier KRUMBHOLZ de prendre la suite à titre temporaire ; ce dernier a donné son accord pour assurer l'intérim pour le Tournoi de qualification olympique et les Jeux olympiques.

Chacun des membres du Bureau directeur s'exprime sur cette situation.

Parallèlement à cette situation spécifique, et suite notamment à l'assemblée générale de la LFH tenue le 29 novembre 2015, il s'est avéré indispensable de refonder l'organisation et les perspectives du handball professionnel féminin. C'est pourquoi, il est proposé le lancement d'états généraux du handball professionnel féminin après les Jeux olympiques, notamment dans la perspective de l'Euro 2018.

Joël DELPLANQUE propose à Nodjialem MYARO la tenue d'une assemblée générale de la LFH en marge du Tournoi de qualification olympique comme première étape de cette relance.

L'ordre du jour étant épuisé, Joël DELPLANQUE lève la séance à 19h00.



Joël DELPLANQUE  
Président



Alain JOURDAN  
Secrétaire général

Mes chers amis,

Vous avez sans doute été surpris d'apprendre la décision de la fédération de mettre fin à la mission d'Alain Portes auprès de l'équipe de France alors que je lui avais confirmé mon soutien et celui du conseil d'administration exceptionnel tenu le 8 janvier 2016 à Paris. C'est pourquoi je tiens à vous faire part des éléments d'information ci-après.

Lors du dernier championnat d'Europe en 2014, des difficultés relationnelles entre les joueuses et l'encadrement technique sont apparues. Alain ne nous en a pas tenus informés, ni moi ni le DTN ; il a estimé avoir la capacité de les régler, notamment à l'issue d'un entretien avec la capitaine.

Au cours du Mondial au Danemark en décembre 2015, la dégradation de ces relations s'est poursuivie, aggravée par des problèmes internes au staff et par un environnement de déstabilisation à caractère calomnieux. Les témoignages de soutien à Alain se sont concrètement manifestés. Tout d'abord, dès que j'ai eu connaissance de cette situation, je lui ai demandé de porter plainte afin que la fédération s'associe à cette plainte en se constituant partie civile. Puis, Philippe Bana a accompagné Alain dans sa démarche de reconstruction personnelle en sollicitant l'intervention de spécialistes à l'INSEP.

Nous étions dans cette situation au conseil d'administration exceptionnel auquel vous avez participé. Les témoignages individuels et collectifs que nous lui avons adressés en interne et publiquement étaient et sont toujours justifiés. Rien dans les éléments que j'ai recueillis ne permet de mettre en doute son honneur et son intégrité.

Dans le même temps la parole s'est libérée et j'ai progressivement acquis la conviction que les conditions de confiance mutuelle nécessaire à la réalisation de la performance n'étaient plus réunies.

Je connais l'environnement singulier et médiatique des Jeux olympiques. Toute faille dans un collectif sportif peut prendre une ampleur catastrophique pour les personnes, l'équipe, la fédération et le comité olympique.

Le choix d'Olivier pour succéder à Alain s'est très vite imposé compte tenu de son expérience et du calendrier très serré des échéances olympiques. J'ai aussi acquis la conviction qu'il fallait agir sur l'environnement. C'est la raison pour laquelle la mission d'Olivier est prévue jusqu'aux JO de Rio en cas de qualification. Pour la suite, j'ai prévu la tenue d'états généraux du handball féminin professionnel à l'issue des JO, dans la perspective de la prochaine olympiade et de l'Euro que nous accueillerons en décembre 2018. Notre congrès de mars 2017 nous permettra de tirer les conclusions de ces travaux.

Il a été convenu que Philippe Bana s'entretiendrait avec Alain Portes et Philippe Carrara de leur avenir dans ou en dehors de la fédération. Je les recevrai le 22 février pour connaître leurs souhaits. Il appartient désormais à Olivier, que je remercie chaleureusement, de conduire la mission et aux joueuses de se comporter de façon exemplaire sur le terrain et en dehors.

Un Euro en décembre 2018 en France sans une équipe de France dont nous ne serions pas tous fiers n'est pas concevable. C'est avec ce double objectif consistant à préparer les échéances olympiques immédiates et la refondation de notre projet féminin professionnel que j'ai pris les décisions qui sont portées à votre connaissance.

Je vous prie de croire, mes chers amis, en l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Joël DELPLANQUE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joël Delplanque', with a stylized flourish at the end.